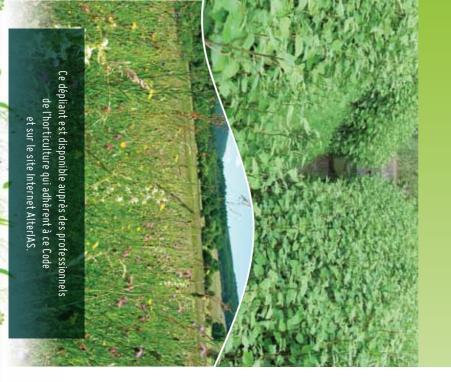
_ES PLANTES INVASIVES...

une menace pour la biodiversité

à protéger la biodiversite. le paysage. En adoptant celles-ci, nous contribuons espèces, un Code de conduite a été élaboré avec le dans la nature. Pour réduire les risques liés à ces espèces indigènes. Une fois plantées dans un parc, en dehors de leur aire d'origine, elles s'installent dans sont devenues invasives. Introduites par l'homme pour limiter les introductions de plantes invasives dans secteur horticole. Il propose des bonnes pratiques un jardin ou le long d'une route, elles peuvent s'échapper les milieux naturels et s'étendent au détriment des Certaines plantes exotiques utilisées pour l'ornement



LE PROJET LIFE ALTERIAS

Un projet, trois campagnes, trois objectifs

le secteur horticole à la problématique des plantes invasives. Trois AlterIAS est un projet de communication qui vise à sensibiliser campagnes de sensibilisation seront menées à travers la Belgique. Les objectifs sont triples :

- 1. Conscientiser les acteurs de la filière horticole ;
- 2. Identifier les alternatives et promouvoir les bonnes pratiques preventives ;
- 3. Encourager ces mêmes acteurs à les appliquer

Pour plus d'informations, consultez le site www.al Pour nous contacter: info@alterias.be

par les administrations régionales et fédérale en charge de l'environne-Projet soutenu et cofinancé par la Commission Européenne, ainsi que ment en Belgique.

Les partenaires du projet





Unité Biodiversité & Paysage Université de Liège, Gembloux Agro-Bio Tech



Proefcentrum voor Sierteelt www.pcsierteelt.be



Centre Technique Horticole de Gembloux



SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement www.sante.belgique.be

Les cofinanceurs du projet











Crédits photographiques: Provincie Antwerpen, E. Delbart, Provincie Oost-Vlaanderen, S. Vanderhoeven, M. Halford, J. Piqueray, S. Rouxhet, L. Saad, C. Mathys, L. Dutarte, GFDL Rasbak, N. Pieret et M. Gasperl, F. Vincentz. Réalisation: M. Halford, L. Heemers, C. Mathys, S. Wallens, D. Rebella

PLANTONS AUTREMENT

CODE DE CONDUITE SUR LES PLANTES INVASIVES





(Myriophyllum aquaticum) Myriophylle du Brésil

Balsamine de l'Himalaya

(Impatiens glandulifera)

Jussie à grandes fleurs (Ludwigia grandiflora)

(Heracleum mantegazzianum) Berce du Caucase

(Solidago gigantea) Solidage géant

(Prunus serotina) Cerisier tardit

(Hydrocotyle ranunculoides)

CODE DE CONDUITE SUR LES PLANTES INVASIVES

ques et les principales associations et d'y souscrire. Différentes mesures ont été volontaire, basé sur la sensibilisation et Un Code de conduite est un engagement définies en collaboration avec les scientifila responsabilisation. Chacun est libre fédérations horticoles de Belgique :

- Connaître la liste des plantes invasives ;
- Diffuser de l'information sur les plantes invasives aux clients et aux citoyens
- Privilégier l'utilisation de plantes alter-Arrêter la vente/la plantation Belgique) de certaines especes
- Participer à la détection de nouvelles natives non invasives plantes invasives

adopté, consultez le site contenu du Code et les d'informations ce logo. Pour plus sont reconnaissables par gagés dans ce Code professionnels qui l'ont Les professionnels ensur le

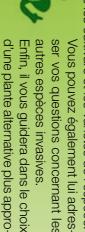
WWW.ALTERIAS.BE



jardineries, architectes paysagistes, entrepreneurs de souscrire au Code : horticulteurs, pépiniéristes Jardins botaniques et arboreta,... jardins, services publics responsables de plantations Tous les professionnels de l'horticulture peuveni

Votre professionnel de l'horticulture, votre conseiller spécialisé

certaines plantes invasives en Belgique. Celles-ci s'engage a ne plus utiliser ou ne plus vendre de votre professionnel en horticulture. Chaque inclut tous les cultivars et les variétés de l'espèce. sont reprises dans une liste de consensus qu professionnel ayant souscrit au Code de conduite plantes lors de votre choix et informez-vous auprés Tenez compte du caractère invasif de certaines



ET POUR LES JARDINIERS AMATEURS

Vous aussi, participez ! LA PRÉVENTION COMMENCE DANS NOS JARDINS

dissémination des plantes invasives : agir de manière responsable et limiter la Par des gestes simples, vous pouvez

- Connaître la liste des plantes invasives
- Ne plus utiliser d'espèces invasives ;
- Choisir de préférence des plantes alter natives non invasives
- Ne pas jeter vos déchets verts dans la les terrains vagues nature, dans les cours d'eau ou dans
- Partager vos connaissances sur les plantes invasives avec votre entourage

et souscrivez au Code de conduite sur Marquez votre engagement le site www.alterias.be.



Renouée de Japor (Fallopia japonica)

Hydrocotyle fausse-renoncule